



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

DELIBERATION N° 004 /2021/CU/DO

du 18 / 08 / 2021

Portant 1^{er} Remaniement Budgétaire au
Titre de l'Année 2021 du Conseil Municipal
De la commune urbaine de Dosso.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso, régulièrement constitué et réuni en session ordinaire les 17, 18, 19 et 20 Aout 2021, dans la salle des réunions du Gouvernorat tenant lieu de salle des délibérations du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur ABDOU MADOUYOU, Président du Conseil Municipal ;

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste émarginée des présences, jointe au Procès-verbal de la séance ;

- Vu** la Constitution du 25 Novembre 2010 ;
- Vu** la Loi n° 2008-042 du 31 Juillet 2008 relative à l'organisation et à l'administration du Territoire de la République;
- Vu** l'ordonnance n° 2010-54 du 17 Septembre 2010 portant Code Général des Collectivités Territoriales ; (C.G.C.T) ;
- Vu** l'ordonnance n° 2009-002 /PRN du 18 Août 2009 modifiant et complétant la loi n° 2002-14 du 11 juin 2002 portant création des Communes et fixant le nom de leurs Chefs-lieux;
- Vu** le Décret n°2003-177 du 18 Juillet 2003 déterminant les règles de fonctionnement des Organes délibérants et exécutifs des Collectivités Territoriales ;
- Vu** l'ordonnance n° 2010-55 du 17 septembre 2010, portant statut des Communes à statut particulier ou villes ;
- Vu** le décret n°2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n°2021-286/PRN du 03 mai 2021, modifiant et complétant le décret 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu** le Jugement n°114/CAB/GEC/CE du 13 Avril 2021 et celui du n°205/CAB/GEC/CE Du 3 Mai 2021 portant validation et proclamation des résultats définitifs des élections Municipales et Régionales ;
- Vu** le Message Radio n°207/MI/SP/D/ACR/SG/DGDCT du 19/04/2021, portant Installation du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso ;
- Vu** le Procès-verbal d'élection du Maire et des deux (2) Adjoints de la Commune Urbaine De Dosso en date du 10 Mai 2021 ;
- Vu** le Procès- verbal de la 2 ème session ordinaire du 20/08/ 2021 du Conseil Municipal ;
Sur l'avis unanime du Conseil Municipal.

ADOPTÉ CE QUI SUIT:

ARTICLE 1^{er}: Le Conseil Municipal a procédé à son premier remaniement budgétaire au titre de l'année 2021.

ARTICLE 2 : le projet de remaniement budgétaire a été voté à l'unanimité des conseillers : « **22 voix pour, 00 contre, 00 abstention** ».

ARTICLE 2 : Le Maire, Président du Conseil Municipal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée et transmise au Préfet, Autorité de Tutelle.

Ont signé les Conseillers élus présents :

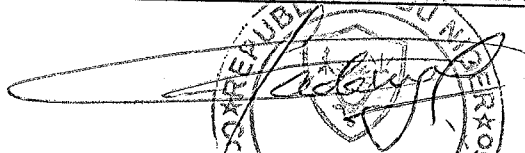
(Voir liste en annexe)

1-Abdou	Madougou
2-Adamou	Hamadou
3-Soumana	Tahirou
4-Ousseini	Hassane
5-Abdoul-hayou	Ali
6-Ibrahima	Mainassara
7-Mahamadou	Assoumane
8-Amadou	Elhadji Panga
9-Mahamadou	Hamani Insa
10-Hassane	Sanda
11-Hama	Moussa
12-Tahirou	Soumaila
13-Idé	Adamou
14-Hassane	Seyni
15-Issa	Maidanda
16-Amina	Seyni
17-Zara	Hamou
18-Maimouna	Mabey
19-Halima	Garba
20-Mme.	Boubacar Kadi Idé
21-Aissata	Modi
22-Salamatou	Amadou Djiré.

AMPLIATION :

Préfecture.....01
Chrono.....01

LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL


ABDOU MADOUGOU



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
1	ABDOU MADOUYOU	MAIRE	
2	ADAMOU AMADOU	1 ^{er} ADJOINT	
3	SOUMANA TAHIROU	2 ^{ème} ADJOINT	
4	OUSSEINI HASSANE	CONSEILLER	
5	ABDOUL-HAYOU ALI	CONSEILLER	
6	IBRAHIMA MAINASSARA	CONSEILLER	
7	MAHAMADOU ASSOUMANE	CONSEILLER	
8	AMADOU ELHADJI PANGA	CONSEILLER	
9	MAHAMADOU HAMANI INSA	CONSEILLER	
10	HASSANE SANDA	CONSEILLER	
11	HAMA MOUSSA	CONSEILLER	
12	TAHIROU SOUMAILA	CONSEILLER	
13	IDE ADAMOU	CONSEILLER	
14	HASSANE SEYNI	CONSEILLERE	
15	ISSA MAIDANDA	CONSEILLER	
16	Mme. AMINA SEYNI	CONSEILLERE	
17	Mme. ZARA HAMOU	CONSEILLERE	
18	MAIMOUNA MABEYE	CONSEILLERE	
19	HALIMATOU GARBA	CONSEILLERE	
20	Mme. BOUBACAR KADI IDE	CONSEILLERE	
21	AISSATA MODI	CONSEILLERE	
22	Mme. OUMAROU SALAMATOU AMADOU DJIRE	CONSEILLERE	

République du Niger

BUDGET - MUNICIPAL1

Exercice : 2021

Région de Dosso

Département de Dosso

Commune Urbaine de Dosso

Remaniement budgétaire N° 01 de la commune Urbaine de Dosso

Budget ordinaire : recettes

Imputation		nomenclature	Situation avant remaniement	augmentation	Diminution	Situation après remaniement
Chap	Article					
I	1	Taxe Immobilière	20 000 000	10 000 000	-	30 000 000
I	2	Contribution des Patentes	70 000 000	10 000 000	-	80 000 000
I	4	Patentes Synthétiques	15 000 000	10 000 000		25 000 000
II	2	Taxe sur Taxis	4 905 000	4 000 000		8 905 000
III	3	Taxe de stationnement et vente sur les trottoirs et place autres que les marchés	5 000 000	5 000 000		10 000 000
III	4	Taxe d'abatage	10 000 000	5 000 000	-	15 000 000
III	5	Taxe sur les Spectacles et divertissement et Taxe sur la Publicité Extérieure	40 000 000	10 000 000		50 000 000

IV	2	Taxe d' Identification des Animaux	2 000 000	2 000 000	-	4 000 000
IV	3	Frais Gardiennage Fourrière des animaux et véhicules	500 000	1 500 000	-	2 000 000
V	1	Location matériels	2 000 000	5 000 000	-	7 000 000
V	7	Taxe d' occupation du Domaine Public	10 000 000	9 792 155	-	19 792 155
TOTAL DES RECETTES			363 960 776	72292155		436252931

Région de Dosso

Département de Dosso

Commune Urbaine de Dosso

Remaniement budgétaire N° 01 de la commune Urbaine de DOSSO

Budget ordinaire : Dépenses

Imputation		Nomenclature	Situation avant remaniement	augmentation	Diminution	Situation après remaniement
CHap	Article					
II	5	Entretien salle de conseil	300 000	1 500 000	-	1 800 000
III	3	Charges sociales	15198542	-	2 000 000	13 198 542
IV	1	Matériels et mobiliers de bureaux	500 000	3 500 000	-	4 000 000
IV	2	Transport, matériels de Garage et Ateli	22 500 000	6 500 000	-	29 000 000
IV	3	Fournitures de bureaux	7 500 000	4 500 000		12 000 000
IV	4	Eau , Electricité, Gaz , Téléphone, Communication	12 000 000	4 535 685	-	16 535 685
IV	5	Entretien et équipe des Bâtiments	500 000	7 000 000	-	7 500 000
IV	6	Frais Loyer	1 440 000	500 000		1 940 000
V	2	Fête et receptions	850 000	300 000		1 050 000
V	3	Fonds d' interventions	752 000	200 000		952 000
V	5	Etat- Civil et Recensement	500 000	10 000 000		10 500 000
VII	5	Activités Sportives	800 000	3 000 000	-	3 800 000
XII	1	Versement au fonds d' invest	164 077 776	32 756 470	-	196834246
Total des Dépenses			363960776	74 297 155	2 000 000	436752 931

Remaniement budgétaire N° 01 de la commune Urbaine de Dosso

Budget d' Investissement : Recettes

Imputation		Nomenclature	Situation avant remaniement	augmentation	diminution	Situation après remaniement
CHap	article					
XXI	3	TAXE Spécifiques d' Electricité	32 424 587	5 064 731	-	37 489 318
XXII	4	Subvention pour travaux d' investissement	60 000 000	5 020 487		65 020 487
XXII	6	Fonds communs	0	7 000 350	-	7 000 350
XXIII	1	Prélèvements sur fonds d' investissement	164 077 776	32 756 470	-	196 834 246
Total des recettes			363 982 844	49 842 038	-	413 824 882

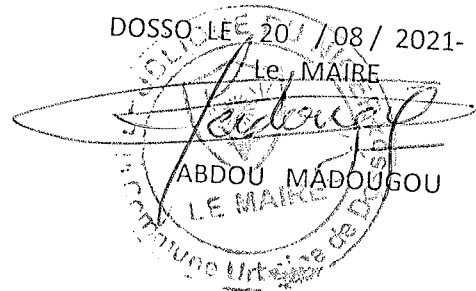
Dépenses du Budget D' Investissement

Imputation		Nomenclature	Situation avant remaniement	Augmentation	DIMUNITIO N	SITUATION APRES REMANIEMENT
cha P	ARTICLE					
XXI	2	Energie	10 000 000	27 489 318		37 489 318
XXI	6	Abattoirs et séchoirs	20 000 000	2 520 487	-	22 520 487
XXII	1	Etablissement Scolaires	10 602 257	9 500 350		20 102 607
XXII	6	Hygiène et Assainissement	10 000 000	7 000 000		17 000 000
					-	

XXIII	1	Administratio n générale	59 000 000	-	12 288 117	46 711883
XXIII	2	Service Techniques	2 000 000	3 500 000	-	5 500 000
XXIII	3	MOYENS DE Transport	12 000 000	10 120 000		22 120 000
XXIV	2	Protection des végétaux	2 000 000	2 000 000	-	4 000 000
Total des dépenses			363 982 844	62 130155	12 288 117	413 824 882

DOSSO, LE 20 / 08 / 2021-

Le MAIRE



ABDOU MADOUGOU

LE MAIRE

APPROUVE PAR Le PREFET du DEPARTEMENT de DOSSO
DOSSO, le 14/09/2021

ISSAKA AYOUBA

Région de Dosso

Département de Dosso

Commune urbaine de Dosso

Commentaire du remaniement N° 01 du Budget de la commune Urbaine de Dosso

Budget - ordinaire

Recettes :

Taxe immobilière : cette prévision est revue à la hausse au prorata du recouvrement effectué par la direction régionale des impôts, en mettant les moyens à la disposition des services compétents elle peut être atteinte.

Contribution des patentes et patentes synthétiques : idem commentaire précédent parce que ces impôts sont rétrocédés par l' ETAT aux collectivités selon un pourcentage déterminé par la loi des finances.

Taxe sur taxis : avec une réelle maîtrise des nombres en circulation la prévision peut être atteinte.

Taxe de stationnement et vente sur les trottoirs et place autres que les marchés : augmentation légère, en vue d' un recrutement des percepteurs pour le recouvrement de la taxe de marche s' impose.

Taxe d'abattage : légère hausse au vu des entrées de la taxe, avec un peu d' égards la prévision peut être atteinte.

Taxe sur les spectacles et divertissement et Taxe sur la publicité extérieure : augmentation en hausse, en mettant les moyens de suivie et de contrôle cette prévision peut être atteinte.

Taxe d' identification des animaux : idem commentaire précédent.

Frais gardiennage fourrière : avec la réhabilitation de la fourrière la prévision peut être atteinte.

Location matériels roulant : Si l' ancienne pratique est mise en veille on peut dépasser la prévision.

Taxe d'occupation du Domaine public : idem commentaire précédent.

Dépenses

Entretien salle de conseil : inscription faite pour l' équipement de la salle du cyber cafe communal qui servira de salle de réunion.

Charges sociales : diminution faite parce que la somme prévue n'est pas utilisée au moment elle doit être faite .

Matériels et mobiliers de bureaux : prévision faite pour l'acquisition du matériels nouveau et certains mobiliers détériorés .

Transport , matériels de garage et d' atelier : augmentation faite pour mener à bord les activités de ramassage des ordures ménager et le rechargement des rues .

Fournitures de bureaux : prévision faite pour l' achat des actes de cession , et la confection des cartes professionnelles pour le personnel .

Eau , électricité , téléphone et communication : augmentation faite parce que la consommation à changer au vu du nouvel matériels installés .

Entretien et équipement des bâtiments : prévision faite pour l'entretien et l'équipement des bâtiments .

Frais de loyer : augmentation faite pour régler les frais de loyer du Maire .

Fête et réceptions : augmentation faite parce que la prévision est en hausse de 20% .

Fonds d' Intervention : Idem commentaire précédent .

ETAT- Civil et Recensement : augmentation faite pour l' organisation d' un recensement administratif .

Activités sportives : cette augmentation est relative à l' organisation d' une coupe qui sera mise jeux par le Maire dans le cadre du rayonnement du Football dans la commune de Dosso .

Versement au fonds d' investissement : cette somme constitue les 45% de l' accroissement des recettes .

Recettes

Taxe Spécifiques d' Electricité : augmentation faite dans le cadre de la réhabilitation des lampadaires solaires et des feux optiques et le paiement de certaines de nos factures de consommation .

Subvention pour travaux d' investissement : cette augmentation est due au reliquat de la construction de tuerie de volailles .

Prélèvements sur fonds d' investissements : l' augmentation de la rubrique est relative à l' accroissement des recettes de fonctionnement .

Dépenses du Budget d' investissement :

Energie : cette inscription servira à la réhabilitation des lampadaires solaires , des feux optiques et au paiement des factures d' électricité à hauteur de 10% de la prévision .

Abattoirs et séchoirs : l'inscription de l'augmentation est faite pour le paiement du reliquat de la construction de l'abattoir de volaille .

Etablissement scolaires : augmentation faite pour la confection des tables-bancs dans certaines écoles de la commune (fonds communs pour l secteur éducatif 7 000 250 frs) et le paiement d'une retenue de garantie de 2 500 000 frs relative à la construction de trois classes .

Hygiène et assainissement : l'augmentation de la prévision est relative à la réhabilitation de 40 bacs à ordures pour un montant de 3 000 000 frs , et d'un poudrage et traitement intra domiciliaire pou un montant de 3 000 000 frs et l'organisation d'une coupe de salubrité pour un montant de 1 000 000 frs .

Administration générale : baisse de la prévision pour pouvoir faire face à certaines dépenses de l'heure .

Service techniques : l légère hausse pour mener à bien les sollicitation des services techniques .

Moyens de transport : prévision revue à la hausse pour l'acquisition d'un camion BENNE , et l'achat d'une moto de service pour l'hygiène et assainissement .

Protection des végétaux : augmentation de la rubrique pour faire face aux ennemis de culture .

BUDGET Ordinaire : dépenses

III-4 : Indemnités diverses –au cours de l'exécution de la prévision de la rubrique, elle s'est avérée insuffisante d'où cette légère hausse pour mener à bien certaines charges.

III-7 : formation du personnels- pour faire face à certaines dépenses nous sommes amener à l'annulation de la prévision .

IV-2 : Transport , matériels de garage et d' atelier- légère diminution de la rubrique parce que nous pensons que le crédit disponible peut couvrir les charges à venir .

VIII-3 : voirie , Hygiène, salubrité publique et la protection civile :légère augmentation de la rubrique pour mener à bien les activités de salubrités dans la commune .

Recettes du Budget d' investissement

XXII - 2 : concours financiers : cette somme est la résultante d' une convention de financement programme Pradel (ENABEL) à travers l' ANFICT .

Dépenses du Budget d' investissement

XXI - 6 : Abattoir séchoirs : la prévision servira à la construction d' un bâtiment de tuerie de volaille .